

Procès-verbal d'une séance ordinaire, tenue le 3 avril 2019 au lieu habituel des délibérations sous la présidence de monsieur le maire Martin Roch et à laquelle les conseillers suivants sont présents, soient :

Mme Julie Bois
M. Simon Roy
M. Éric Arseneault
Mme Lucie Crépeault
M. Félix Offroy
M. Sébastien Morand

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière et directrice générale, est également présente.

2019-04-59 1. Ouverture de la séance et présences

À 20 h, il est proposé par monsieur le conseiller Félix Offroy et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit ouverte.

Adoptée

2019-04-60 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Éric Arseneault et unanimement résolu par les conseillers d'adopter l'ordre du jour du mois d'avril tout en laissant le varia ouvert.

Séance ordinaire du conseil municipal
Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana
mercredi 3 avril 2019 à 20 h
Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 6 mars 2019
4. Correspondances :
 - 4.1 Adoption du bordereau de correspondance informative
 - 4.2 Lecture de la correspondance :
 - 4.2.1 RECYC-QUÉBEC – Versement de la compensation 2018
 - 4.2.2 Ville d'Amos – Projet de fontaine phase 2
5. Administration
 - 5.1 Adoption des comptes à payer
 - 5.2 Renouvellement du contrat d'assurance
 - 5.3 Dépôt de la liste des donateurs et rapport de dépenses
 - 5.4 Plan québécois d'infrastructures du ministère de la Culture
 - 5.5 Embauche de l'agente de développement local
 - 5.6 Destruction de documents
 - 5.7 Demande du Club QUAD
6. Varia
7. Période de questions
8. Levée de la séance

Adoptée

2019-04-61 3. Adoption du procès-verbal du 6 mars 2019

Il est proposé par madame la conseillère Lucie Crépeault et unanimement résolu par les conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2019.

Adoptée

4. Correspondances :

2019-04-62 4.1 Adoption du bordereau de correspondance informative

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Morand et unanimement résolu par les conseillers d'adopter le bordereau de correspondance informative.

Adoptée

4.2 Lecture de la correspondance :

4.2.1 RECYC-QUÉBEC – Versement de la compensation 2018

Mention est faite concernant le versement de 27 834,35 \$ de la compensation 2018 dans le cadre du régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables.

4.2.2 Ville d'Amos – Projet de fontaine phase 2

Mention est faite concernant le versement de 4 418 \$ pour l'expérientiel dans le cadre du projet de circuit de fontaine phase 2.

5. Administration

2019-04-63 5.1 Adoption des comptes à payer

Comptes Mars 2019

Comptes payés au courant du mois	
- SALAIRES ÉLUS	3 069,69 \$
SALAIRES EMPLOYÉS	17 560,34 \$
TOTAL	20 630,03 \$

Comptes payés par ACCES D	
DESJARDINS SERVICE DE PAIE	FRAIS PAYES FÉV 27,87 \$
ENERGIR	CHAUFFAGE FEV 20019 94,84 \$
HYDRO-QUÉBEC	PARC 100E JAN-FÉV 2019 38,96 \$
	RUE GLOBALE FÉV 121,66 \$
	SSOL ÉGLISE FÉV 1 660,59 \$
	RUE GLOBALE MARS 135,63 \$
LA CAPITALE ASSUREUR DE L'ADMINISTRATION	ASS. COLL. AVRIL 723,14 \$
VISA DESJARDINS	CONSEIL, VINS+FROM, CYBERIMPAC 2 299,37 \$
TOTAL	5 102,06 \$

Comptes payés par chèque	
- AGATHE LEMAY	- ENTRETIEN SENTIER 2 DE 2 500,00 \$
ANNE-RENÉE JACOB	CELL JAN-FÉV-MARS 120,00 \$
	DÉPLACEMENTS ARJ JAN-MARS 140,09 \$
ATELIER KGM INC.	DÉGELER CAMION + ENTRETIEN 523,30 \$
	DÉGELER CAMION + ENTRETIEN 722,94 \$

BIGUÉ AVOCATS	HONORAIRES MARS 2019	124,17 \$
BOUTIQUE DU BUREAU GYVA	POST-IT, PAPIER, ENCRE, CARNET	180,00 \$
	PAPIER 11X17	42,53 \$
	ÉLASTIQUES	2,98 \$
	POST-IT	11,03 \$
CANADIAN TIRE	POMPE, PILES, PROJ. DEL, LAMPE	122,85 \$
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU	CONFERENCE CAROL ALAIN	224,20 \$
COOP IGA OUEST-8228	CAFÉ	22,98 \$
COOP NOVAGO (LA)	ASPHALTE FROIDE	823,08 \$
CREAT	ADHESION 2019-2020	50,00 \$
ENVIROBI	LOCATION CONTENEUR ESKA FÉV	287,44 \$
ÉQUIPEMENT R.S. LACROIX	PIÈCES PR 4 ROUES	275,20 \$
ESKA INC.	EAU FEV 2019	728,00 \$
	EAU MARS	728,00 \$
FRANCE BROCHU-PROULX	DÉPLACEMENTS FEV	45,58 \$
GUYLAINE SAUVAGEAU	ENTRETIEN SENTIER 2 DE 2	350,00 \$
H2LAB INC.	ANALYSE EAU FÉV 2019	67,50 \$
IMPRIMERIE HARRICANA	CALENDRIER MUNICIPAL	918,68 \$
	CALENDRIER POUBELLE	86,23 \$
IPL INC.	ACHATS BACS BRUNS	1 102,38 \$
	ACHAT BACS BRUNS	27 148,82 \$
KATHY PICHÉ	DÉPLACEMENTS FEV-MARS 2019	15,22 \$
KIWI CRÉATION	MODIFICATION SITE WEB	2 822,86 \$
	HÉBERGEMENT SITE WEB	373,62 \$
LAROCHE BUREAUTIQUE	CONTRAT PHOTOCOPIEUR MARS-JUIN	489,63 \$
LOCATION ÉLITE INC.	LOCATION CAMION EAU FÉV	227,60 \$
	LOCATION CAMION EAU MARS	227,60 \$
LOUIS COULOMBE	REMB. FOSSE 1 AN	125,00 \$
M&M NORD-OUEST INC.	HUILE PR PÉPINE	80,95 \$
	PIECE PR COMPRESSEUR GARAGE	29,25 \$
MRC ABITIBI	QUOTE PARTS	56 246,00 \$
PETRONOR INC.	DIESEL MARS	4 059,80 \$
PLOMBERIE GERMAIN ROY	CIMENT PR BORNE INCENDIE	8,60 \$
	MANCHON PR BORNE INCENDIE	57,72 \$
POSTES CANADA	JOURNAL FÉV+ÉLECTION+CALENDRIE	132,81 \$
PROMUTUEL BORÉALE	ASS. VÉHICULES	3 810,64 \$
	ASS. BÂTIMENTS+INFRASTRUCTURES	12 658,17 \$

PUROLATOR INC.	LIVRAISON AIMANT PÉPINE	5,37 \$
	LIVRAISON CABLE PEPINE	12,75 \$
PÉTROLES ALCASYNA INC. (LES)	ESSENCE MARS	96,24 \$
	ESSENCE FÉV	93,91 \$
	ESSENCE CAMION MARS	109,83 \$
	ESSENCE CAMION 02	96,49 \$
REFUGE PAGEAU	VENTE DE TIRE D'ÉRABLE	82,78 \$
SANIMOS INC.	LOCATION CONTENEUR ESKA MARS	247,20 \$
	COLLECTE + LET MARS	5 335,72 \$
	LOCATION CONTENEUR ESKA AVRIL	247,20 \$
	COLLECTE + LET AVRIL	4 833,94 \$
SOCIÉTÉ D'ASS. AUTOMOBILE DU QUÉBEC	immatriculation	4 018,64 \$
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STRONGCO	MANUEL NIVELEUSE	42,97 \$
SYLVICULTURE LA VÉRENDRYE INC.	HONORAIRES FÉV 2019	566,26 \$
	HONORAIRES MARS 2019	2 815,45 \$
TOROMONT CAT (QUÉBEC)	CABLE DE TROTTE	161,34 \$
	AIMANT PÉPINE	108,91 \$
	VITRE	655,55 \$
TRACTION AMOS (117)	RETOUR CRIC 50 TONNES	(603,62 \$)
	JOURNAL INSPECTION PR CAMION	24,21 \$
	CROCHET ET CHAINE	230,68 \$
	CRIC 20 TONNES, PINCE, CROCHET	205,73 \$
	CAN ETHER PR MACHINERIE	6,42 \$
ÉQUIPEMENTS LOURDS PAPINEAU INC.	TRANSPORT PR ROTO FLASHER	24,20 \$
ÉQUIPEMENTS PROTEK DU NORD INC. (LES)	GANTS NITRILE	6,21 \$
	COUVRE-TOUT, CHIFFON, GANTS	126,82 \$
TOTAL		136 264,65 \$
GRAND TOTAL		161 996,74 \$

Il est proposé par madame la conseillère Lucie Crépeault et unanimement résolu par les conseillers d'adopter les comptes payés et à payer du mois de mars pour un total de 161 996,74\$.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2019-04-64 5.2 Renouvellement du contrat d'assurance

Il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers de renouveler le contrat d'assurance des biens et de la responsabilité civile avec la Promutuel Assurance Boréal pour l'année 2019.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

5.3 Dépôt de la liste des donateurs et rapport de dépenses

Tel que prévu à l'article 513.1 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, et étant donné l'élection partielle, la liste des donateurs et rapports de dépenses de la candidate est déposée.

5.4 Plan québécois d'infrastructures du ministère de la Culture

Mention est faite concernant ce programme de subvention et de la proposition de déposer une demande collective au ministère de la Culture et des Communications.

2019-04-65 5.5 Embauche de l'agente de développement local

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Morand et unanimement résolu par les conseillers d'engager madame Laurane Gagnon à titre d'agente de développement local, poste permanent à vingt-huit (28) heures par semaine et selon les conditions établies.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2019-04-66 5.6 Destruction de documents

Il est proposé par madame la conseillère Lucie Crépeault et unanimement résolu par les conseillers de procéder à la destruction des documents inactifs présentés et soumis au calendrier de conservation du guide de gestion des documents municipaux et de s'assurer que ceux-ci seront détruits selon les dispositions dudit guide de gestion.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2019-04-67 5.7 Demande du Club QUAD

ATTENDU QUE le Club QUAD d'Amos souhaite organiser une randonnée le 16 juin 2019 qui doit emprunter le réseau routier de la municipalité ;

ATTENDU QUE le Club QUAD souhaite traverser le chemin des Sablières et le chemin Lanoix pour rejoindre des sentiers récréatifs ;

ATTENDU QUE le Club QUAD a déposé, à cet effet, une demande de permis d'évènements spéciaux au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) et que la municipalité doit donner son accord au projet ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur le conseiller Félix Offroy et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le Club QUAD à traverser le réseau routier de la municipalité dans le cadre de sa randonnée du 16 juin, tel que stipulé sur la demande de permis et d'autoriser madame la directrice générale Anne-Renée Jacob à signer les documents relatifs à cette autorisation.

Adoptée

6. Varia

Aucun sujet au varia.

7. Période de questions

Aucune question de l'assemblée.

2019-04-68 8. Levée de la séance

À 20 h 57, il est proposé par monsieur le conseiller Félix Offroy et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit levée.

Adoptée

Martin Roch, maire

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière